

CONCOURS GAGNE UN SÉJOUR AU CAMP DES DÉBROUILLARDS
Les Débrouillards (1 tirage) et Les explorateurs (1 tirage)

MARS 2026

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1-Ce concours est ouvert à tous les citoyens ou les résidents canadiens de **6 à 12 ans**, âge atteint au **24 avril 2026**.

2-Le prix est non transférable, non monnayable et valide seulement à la saison estivale 2026.

3-Le transport aller-retour vers le Camp des Débrouillards n'est pas compris et est aux frais des parents.

4-Les parents de la personne gagnante devront compléter un formulaire en ligne sur le site campdesdebrouillards.com et **accepter les conditions du camp**.

5-L'enfant doit être apte à participer aux activités prévues dans la programmation.

6-L'enfant doit être disponible à l'un des deux séjours proposés. Ces dates seront transmises au gagnant par le Camp des Débrouillards.

7-Le **tirage aura lieu le 24 avril 2026**. Le gagnant sera avisé par courriel et/ou par téléphone. Le nom de la personne gagnante sera publié sur le site www.lesdebrouillards.com/concours et/ou sur les médias sociaux du magazine.

8-Séjour d'une valeur totale de 975 \$ plus taxes.

9-Les participants doivent remplir le coupon de participation en ligne sur le site www.lesdebrouillards.com du 27 février 2026 au 23 avril 2026 jusqu'à minuit

10-Le prix consiste en un séjour de cinq nuitées pour une personne, au Camp des Débrouillards d'Arundel, dans les Laurentides

11-Les jeunes qui font partie des familles immédiates des employés des Publications BLD, du Réseau Technoscience et de Bayard Canada ne sont pas autorisés à participer à ce concours.